



# PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes **6**

// Système d'élimination des déchets //

6-4

Prescription	31/01/2015
Arrêt	02/09/2016
Approbation	17/03/2017
Rendu exécutoire	

L'élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés relèvent de la compétence de Lannion Trégor Communauté, sachant que le traitement des ordures ménagères a été confié au SMITRED Ouest Armor (Syndicat Mixte pour le tri, le recyclage et l'élimination des déchets) qui dispose d'un centre de traitement situé à Pluzunet (VALORYS).

Le mode et les jours de collecte sont différents suivant les lieux de la commune :

- Zone agglomérée du bourg
  - o Conteneurs individuels pour déchets ménagers et pour déchets recyclables
  - o Collecte hebdomadaire (alternance collecte des déchets ménagers et collecte sélective)
- Espace rural hors zone agglomérée du bourg
  - o Conteneurs collectifs pour déchets ménagers
  - o Collecte hebdomadaire
  - o Apport volontaire pour la collecte sélective

La commune dispose de 5 points d'apport volontaire :

- Parking du terrain de football
- Parking de la salle des fêtes
- Rue du foyer
- Parking du magasin Casino
- Parking Rue Pasteur

3 autres points d'apport volontaire se trouvent en proche périphérie du territoire communal :

- Kéraudy (Commune de Ploumilliau)
- Le Rhun (Commune de Vieux Marché)
- Saint-Carré (Commune de Lanvellec)

La déchetterie la plus proche se trouve à Park An Itron (commune de Vieux Marché)